

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 8-9

Artikel: Ruchti, Nicole

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elections fédérales 91: vous permettez, monsieur ?

Au cours des cinq dernières élections fédérales, les femmes ont toujours été moins bien placées sur les listes, et ont très rarement figuré en tête de liste. La surcharge de travail pour les femmes est le vrai problème. Quand elles s'engagent, elles le font plus et mieux que les hommes. Alors qu'un homme accepte même s'il a peu de temps, les femmes se préparent mieux et travaillent deux fois plus, avec un mélange d'exigences éthiques et d'insécurité. Peu de femmes ont une base électorale, et elles doivent donc s'exposer plus. Le sérieux et la compétence comptent moins que de se montrer, le côté réservé ne paie pas et les femmes ne se sentent pas préparées à ce genre de comportement.

Les candidates compétentes, même n'ayant pas beaucoup de chances électorales, provoquent la peur chez beaucoup d'hommes et de collègues candidats. Cela indispose, et quand on provoque la crainte, on risque le rejet.

Moi, féministe ?

On ne doit pas dire qu'on est féministe, politiquement ce n'est pas rentable, le terme est condamné par le public et provoque l'hostilité. Une candidate déclare n'être pas prête à accepter ce genre de compromis: elle ne sera peut-être jamais conseillère nationale, mais elle sera toujours féministe.

Les normes non écrites et les stéréotypes de la féminité pèsent encore beaucoup: on préfère la femme médecin qui a quatre en-

fants à la juge célibataire. La bagarre, l'égoïsme, l'inélégance, marcher sur les pieds des autres, se mettre en avant, ce sont des comportements que la plupart des femmes ressentent comme très durs et pas naturels.

L'aspect financier ne doit pas être oublié: un candidat mobilise son entourage, car les partis ont des ressources limitées, et les lobbies masculins sont beaucoup plus forts économiquement parlant que les lobbies féminins, quand il y en a.

La solidarité féminine n'est pas un principe qui fonctionne. Les groupes féminins peuvent constituer un soutien électoral, mais certains partis refusent les actions positives au nom de l'égalité entre les sexes.

Quant aux grandes associations féminines, elles sont politiquement neutres et hésitent à s'engager. Les femmes ne se rendent pas compte que la candidate lutte ainsi pour elles. Le retard historique est difficile à rattraper après des siècles d'exclusion.

Ambitieuses et névrosées

Les femmes ont aussi une attitude critique par rapport au jeu politique pratiqué actuellement sur le modèle masculin. Elles doivent convaincre les hommes, les bonnes façons sont importantes, l'égalité, l'émancipation doivent être présentées avec charme, élégance et diplomatie, on accuse les femmes d'être des ambitieuses (!), des névrosées.

Souvenirs, souvenirs...

Le conflit entre fidélité partisane et solidarité féminine ne date pas d'aujourd'hui. En mai 1965, six ans après l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Neuchâtel, lors de l'installation du Grand Conseil neuchâtelois nouvellement élu, on comptait sur les travées huit femmes: deux libérales, dont Janine Robert-Challandes, suffragiste, ancienne présidente de l'Association neuchâteloise pour le suffrage féminin, quatre socialistes, dont Raymonde Schweizer, présidente de cette même association, et deux POP.

Le point important de l'ordre du jour était l'élection au Conseil des Etats (jusqu'en 1971, les deux conseillers aux Etats neuchâtelois étaient élus par le Grand Conseil). La gauche proposa Raymonde Schweizer, en faisant état de ses compétences, et en faisant remarquer également que la nomination d'une femme à la Chambre haute du pays donnerait un élan à la cause suffragiste en Suisse alémanique. La droite proposa quant à elle la confirmation dans leur mandat des deux députés sortants.

Voici comment *Femmes suisses* du 19 juin 1965 relate et commente le vote, sous la plume de Marguerite Pingeon:

« Par le vote qui suivit, on constate que la stricte obédience partisane joue toujours. Les 63 voix radicales, libérales et PPN vont aux deux députés sortants, contre 52 voix socialistes et POP à Mlle Raymonde Schweizer. On n'a pas été surpris par ce vote qu'on pouvait prévoir, mais on a été quelque peu ébranlé par la discipline implacable des partis. »

Personnellement, je me souviens de la vague de consternation que ce vote avait soulevée jusqu'à Genève dans le milieu suffragiste. Beaucoup de féministes, opposées par principe aux partis politiques, voyaient là une trahison à « la cause ». Elles n'avaient pas compris que la politique est une lutte pour faire avancer des idées et/ou défendre des intérêts. Le sexe n'a aucune importance, à moins qu'il soit le sujet d'un de ces intérêts ou d'une de ces idées à défendre. Ce qui n'était manifestement pas le cas pour la majorité du Grand Conseil neuchâtelois.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Les hommes disent maintenant en avoir assez de « favoriser tout le temps les femmes ». Car faire passer une femme, c'est enlever une parcelle de pouvoir à un homme, et si tout le monde est d'accord de soutenir l'idée qu'il faut plus de femmes dans les assemblées, c'est à condition de ne rien faire: « Ça doit venir naturellement. » Ils ne veulent pas céder leur place.

Une partie non négligeable de la population est ouverte au renforcement de la présence des femmes, mais rien n'est fait et les mêmes gens ne votent pas plus pour les femmes. Les affinités pour les partis sont plus fortes.

Dans les intentions de vote pour 1991, 9% des sondé-e-s choisiront le sexe du candidat. En 1987, 29% des candidats étaient des femmes (706 sur 2400) mais seulement 29 femmes furent élues au Conseil national, soit 15% des sièges (171 hommes).

Le rapport de la commission montre que le préjudice dont souffrent les femmes n'incommodent pas trop les personnes qui en sont conscientes: on y est habitué, il n'y a qu'une bonne solution, c'est que les hommes sortants laissent leur place à une femme et militent pour qu'elle passe.

Les femmes sont perçues comme porteuses de bannière, on dit cinq candidats dont deux femmes, pas dont trois hommes, et la femme qui refuse la bannière est accusée de manque de solidarité.

Brigitte Polonovski Vauclair
et Nicole Ruchti